

ABONNEMENT LEGUMES Eté 2016

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'ACHAMAMA, souscris un abonnement pour un **PETIT** (2 personnes) ou **GRAND** (4 personnes) panier (entourer votre choix) pour la saison Eté du mardi 17 mai au mardi 11 octobre 2016 soit 22 semaines. Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejunc des Moulinais à Pleurtuit Tout panier non récupéré sera remis au CCAS de Pleurtuit.

Petit Panier

- 22 paniers** à 11,00€ soit 1 chèque de **242,00€**
ou 3chèques 82€ avril, 80€ juin, 80€ août
- JOKER : Je choisis 2 semaines sans panier à ma convenance (prévenir le producteur) je règle pour 20 paniers soit 1 chèque de 220,00€ ou 3chèques 75€ avril, 75€ juin, 70€ août**
Dates choisies

Grand Panier

- 22 paniers** à 15,90€ € soit 1 chèque **349,80 €**
ou 3chèques 119.80€ avril, 115€ juin, 115€ août
- JOKER : Je choisis 2 semaines sans panier à ma convenance (prévenir le producteur) je règle pour 20 paniers soit 1 chèque 318,00€ ou 3chèques 108€ avril, 105€ juin, 105€ août**
Dates choisies

Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.

Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 4 mars 2016

Les Producteurs

Mme et Mr JOUQUAN

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Le Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC